

# REGLEMENT INTERIEUR

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

### SCOLAIRE DU JEU D'ECHECS

#### **Préambule**

Le club d'échecs de St Maur organise, sous l'égide du comité départemental du VdM des échecs « LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SCOLAIRE DU JEU D'ECHECS »  
Il est ouvert à tout joueur titulaire d'une licence A ou B scolarisé dans le Val de Marne.  
Le présent règlement intérieur complète les dispositions prévues dans le règlement du Championnat IDF scolaire.

#### **Article 1: Déroulement du tournoi**

##### **1a) Lieu de rencontre**

Ce championnat est divisé en deux tournois par catégories d'établissement :

- Tournoi des écoles : Mairie de St Maur, Avenue Charles de Gaulle 94100 Saint Maur des Fossés
- Tournoi des collèges : Club d'Echecs de Saint Maur, 27 avenue du Port au Fouarre, 94100 Saint Maur des Fossés

##### **1b) Droits d'inscription : Gratuit**

##### **1c) Nombre de rondes, Horaires, Cadences**

Tournoi des collèges : 5 rondes de 15 minutes par joueur  
Tournoi des écoles : 7 rondes de 15 minutes par joueur  
Accueil des participants le 15 Janvier 2022 entre 13h00 et 13h30  
ronde 1 : 14h00  
Remise des prix vers 17h30 (Collège) et 18h30 (Ecole)

Tout joueur ne se présentant pas 15 mn avant le début de la 1ere ronde sera automatiquement apparié pour la ronde 2 avec 0 point.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif. L'organisateur se réserve le droit d'avancer ou de retarder une ronde selon l'évolution du tournoi.

##### **1d) règles du jeu**

Les règles appliquées sont celles de la Fide, et celle de l'annexe A pour les parties rapides. Ce sera l'article A4 qui s'appliquera pour la compétition. En particulier :

- 1) La notation n'est pas obligatoire.
- 2) Les parties sont prises en compte pour le calcul de classement rapide.
- 3) Les téléphones portables doivent être maintenus en position éteinte. Pour toute sonnerie, la partie est déclarée perdue.

Tournoi des collèges : un 2<sup>eme</sup> coup illégal du même joueur au cours de la même partie entraine la perte de cette partie.

Tournoi des écoles : Un 3<sup>eme</sup> coup illégal du même joueur au cours de la même partie entraine la perte de cette partie.

## **Article 2: Appariements, Classement, Prix...**

### **2a) Appariements**

Les appariements sont effectués au système suisse intégral (C.04 Fide Handbook, sans aucune protection) assistés par ordinateur (Papi). Les joueurs n'ayant pas de classement recevront un Rapide estimé en fonction de leurs catégories d'âges ( U10 : 799, U14 :999, Sinon 1199).

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.

### **2b) Classement**

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties (gain=1, nulle=1/2, Perte=0)

En cas d'ex aequo, le départage s'effectue selon les systèmes suivants (dans l'ordre) :

- 1) Buchholz.
- 2) Cumulatif.

### **2c) Forfaits**

Tout joueur faisant forfait sans prévenir, ne sera pas apparié la ronde suivante. Deux forfaits, consécutifs ou non entraînent l'exclusion du tournoi. Tout forfait et tout abandon du tournoi non justifié, sera automatiquement signalé à la Direction Nationale d'Arbitrage de la FFE.

### **2d) Prix**

Les prix sont décernés au classement général de chaque tournoi

- Un classement individuel
- Un classement par établissement, classement établi sur les 8 meilleurs élèves de chaque école sous condition qu'il y ait au moins 2 joueurs garçons et 2 joueuses filles parmi les 8 premiers.

## **Article 4: Spectateurs**

Les spectateurs doivent rester à l'écart des tables de jeu. Sont considérés comme spectateurs : les parents, les accompagnateurs, les entraîneurs et les joueurs ayant terminé leur partie.

Par ailleurs, il est interdit de manger ou de boire en dehors de la zone réservée à la buvette.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la salle.

Tous les représentants légaux des joueurs, ainsi que les spectateurs, acceptent qu'eux-mêmes ou les joueurs soient pris en photo lors de cette compétition, et que ces photos soient diffusées sur le site internet de l'organisateur, ainsi que sur les sites de la ligue Ile de France, du comité départemental et de la FFE.

## **Article 5: Arbitrage**

Arbitre Principal tournoi des écoles : Khaled BENADDOU (AI)

Arbitre Principal tournoi des collèges : Philippe KALMAN (AFC)

## **Article 6: Règles Sanitaires**

Les règles sanitaires en vigueur au moment de l'événement seront appliquées.

## **Article 7: Conclusion**

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.  
Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

**L'ARBITRE PRINCIPAL**  
Khaled BENADDOU

**L'ORGANISATEUR**  
Marc WITTMANN